

Monts Chevreuils et Planachaux

Les Monts Chevreuils, malgré leur nom au pluriel, constituent une charmante colline offrant des vues panoramiques spectaculaires sur la région des Mosses et les sommets du Pays d'Enhaut. Facilement accessible, l'ascension attire autant les amateurs de raquette que de ski de randonnée. Une traversée longue mais diversifiée, dominant le majestueux lac de l'Hongrin, plonge ensuite le randonneur dans une atmosphère qui devient peu à peu plus isolée et sauvage. Une dernière ascension conduit finalement au modeste mais impressionnant sommet de Planachaux, qui récompense l'effort fourni par un panorama exceptionnel s'étendant sur 360 degrés.

☸ Détails du parcours

Point de départ : La Lécherette (1379 m).

Accessible en transports publics : Oui.

Point culminant : Planachaux (1926 m).

Dénivelé : montée et descente 1040 m chacune.

Distance : 17.4 km.

Temps de marche : 7h-8h.

- ☉ La Lécherette – Les Mossettes 1h.
- ☉ Les Mossettes – Monts Chevreuils ½h.
- ☉ Monts Chevreuils – Sonlomont ½h.
- ☉ Sonlomont – Neusille ½h.
- ☉ Neusille – Linderrey ¾h-1h.

☉ Linderrey – Planachaux 1h-1¼h.

☉ Planachaux – Linderrey ½h.

☉ Linderrey – Sonlomont ¾h-1h.

☉ Sonlomont – P. 1571 ¾h-1h.

☉ P. 1571 – La Lécherette ¾h.

Durée : 1 jour.

Difficulté : WT4- [CAS12].

Matériel : Matériel de randonnée en raquettes.

Date : 15 février 2025.

Références : [CASa], [CASb] et [Sut09].

Accès

Accès en voiture

On peut accéder au village de La Lécherette depuis le sud ou le nord.

Depuis le sud, emprunter l'autoroute A9 jusqu'à la sortie Aigle, puis suivre la direction des Mosses jusqu'à atteindre le Col homonyme. De là, continuer sur environ 2.5 km jusqu'à La Lécherette.

Depuis le nord, prendre l'autoroute A12 jusqu'à la sortie Bulle, puis se diriger vers Château-d'Oex. Dans le village des Moulins, une bifurcation à droite indique la direction des Mosses. Suivre alors cette route sur environ 11 km pour arriver au village de La Lécherette.



Carte nationale (source swisstopo).



Lever de soleil sur le chaînon formé par le Pic Chaussy, le Châtillon, Le Tarent et La Pare.

Accès en transports publics

Le village de La Lécherette est desservi par des cars postaux sur la ligne Château d'Oex – Col des Mosses. Descendre à l'arrêt « *La Lécherette, village* ».

Pour trouver la meilleure correspondance, consulter l'horaire en ligne des CFF.

De La Lécherette aux Monts Chevreuils

Une couche de plus de 30 cm de neige fraîche était tombée les jours précédents, et ce samedi-là, les prévisions météo annonçaient un soleil radieux. Face à la promesse d'une journée aussi magnifique, il m'était impossible de résister à l'appel des cimes ! Malheureusement, c'était aussi le début des relâches pour les Vaudois, ce qui signifiait de gros embouteillages vers le Valais. Pour éviter cela, je me suis levé à l'aube, et vers 8h15 je me trouvais déjà sur le parking de la Lécherette. Alors que le soleil commençait déjà à caresser quelques cimes lointaines, le thermomètre de la voiture indiquait -14 °C, une température glaciale qui dissuadait de sortir du véhicule. En ouvrant la portière, j'ai été aussitôt assailli par un froid mordant et mes doigts, rapidement engourdis, ont peiné à nouer mes lacets.

Sac sur le dos, j'ai suivi la Route de l'Hongrin avec un enthousiasme non dissimulé malgré le froid piquant. Après 250 mètres, des panneaux roses indiquaient le départ du sentier sur la droite. Une large trace, tassée par les passages répétés de randonneurs, filait vers le nord à travers le Gros Pâquier, un toponyme signifiant « *gros pâturage* ».

Alors que je m'approchais d'une route d'alpage, les premiers rayons du soleil ont enfin percé, et leurs douces caresses sur mon visage m'ont instantanément réchauffé. J'ai suivi cette piste qui montait en pente douce, marchant sur la neige tassée par une dameuse qui avait laissé ses empreintes caractéristiques dans le sol.



Les chalets de La Sottana.

Une fois les chalets de La Sottana dépassés, la vue s'est progressivement ouverte sur les Préalpes vaudoises. Au sud-est, l'imposant chaînon formé par le Pic Chaussy, le Châtillon, Le Tarent et La Pare se dressait fièrement. Au sud, le Gros Van et le Mont d'Or dominent l'horizon.

Entre P. 1525 et P. 1571, le balisage rose indiquait de quitter la route et de monter droit vers le nord-ouest. Bien qu'une trace existât, mes pas s'enfonçaient profondément dans la

neige. C'est pourquoi j'ai enfilé mes raquettes avant de m'élaner à travers le pâturage des Mossettes. Ce toponyme, qui dérive de l'ancien français « *massu* » signifiant « *terrain marécageux* », reflète la nature du sol dans cette zone. Bien que l'endroit comporte des zones humides, comme indiqué sur les cartes topographiques, celles-ci étaient entièrement dissimulées sous le manteau de neige étincelant sous les rayons du soleil.

Vers P. 1615, j'ai pris la direction du nord-ouest, visant la pente qui s'étirait entre le chalet de la Montagnette et la cime sans nom (P. 1725). À ma gauche, le lac de l'Hongrin dévoilait son barrage à double voûte. Après avoir contourné la petite pointe par le sud, j'ai rejoint le chalet d'alpage de La Chuantse. Au début du siècle dernier, il portait le nom de « *Schuantz* », un toponyme dérivant de l'allemand « *Schwanz* » et qui signifie « *queue* ». Ce nom pouvait s'expliquer par sa position à l'extrémité des Monts Chevreuils, évoquant ainsi une sorte d'appendice naturel de la montagne.

Enfin, le sommet des Monts Chevreuils s'était dévoilé, et une dernière ascension, courte mais raide, m'a permis de le conquérir. Deux skieurs appréciaient déjà de la magnifique vue sur le Pays d'Enhaut, tandis que d'autres silhouettes se dessinaient et approchaient. L'accès facile à ce sommet, dont l'ascension ne dépasse pas la cotation WT2-, explique son attrait tant pour les skieurs que pour les randonneurs en raquette. La présence de la cabane des Monts Chevreuils, située à quelques centaines de mètres au nord-est et ouverte toute la saison hivernale, ne fait qu'accroître l'attrait de ce lieu pour les amoureux de la montagne.



Gros Van et Mont d'Or.

Des Monts Chevreuils à Sonlomot

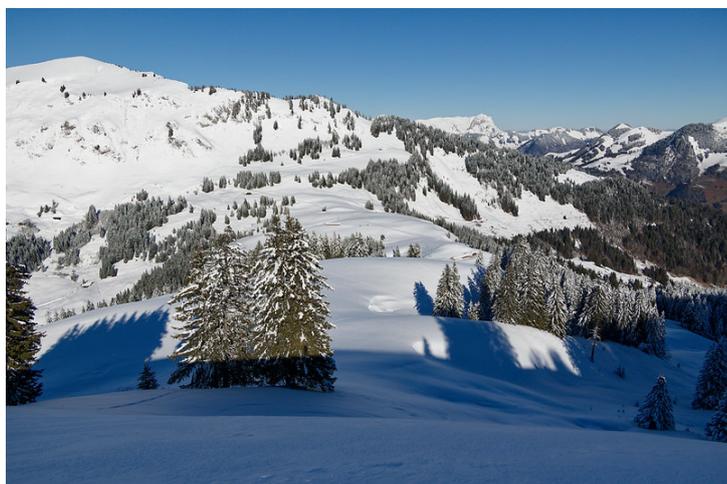
Une trace longeait l'épaule est-sud-est des Monts Chevreuils, mais elle s'estompait après quelques dizaines de mètres seulement. Elle avait sans doute été faite par des randonneurs en quête d'un point de vue privilégié sur le lac de l'Hongrin.

En poursuivant mon chemin, j'ai donc dû ouvrir ma propre voie dans le manteau neigeux



Le Lac de l'Hongrin dominé par la Pointe d'Aveneyre.

vierge. Vers 1680 m, j'ai entamé une descente sur la pente immaculée en direction du chalet de Sonlomot, qui se détachait clairement dans le paysage hivernal. L'ambiance était devenue plus sauvage, sans la moindre empreinte humaine visible à l'horizon. À chaque pas, je m'enfonçais jusqu'aux genoux dans la neige d'une blancheur éclatante qui crissait sous mes raquettes. Absorbé par cette descente à la fois exaltante et éprouvante, je n'avais remarqué le skieur qu'au moment où il m'avait frôlé, me tirant brusquement de ma rêverie. À cet instant, j'ignorais que cette rencontre serait la dernière avant de longues heures de solitude alpine...



Sonlomot.

Les pentes franchies lors de cette descente s'étaient révélées plus raides que celles que j'avais gravies pour atteindre les Monts Chevreuil. Bien qu'elles ne dépassassent pas les 30°, elles exigeaient un chouia plus de vigilance, justifiant la cotation WT3 de ce passage.

Le terrain s'était adouci à l'approche du chalet d'alpage de Sonlomot. Ce toponyme se décompose en trois termes : Son lo mont. « *Son* » vient de l'ancien français « *som* » et du latin « *summum* », signifiant « *plus haut point, sommet* ». Ainsi, Sonlomot signifie « *au sommet du*

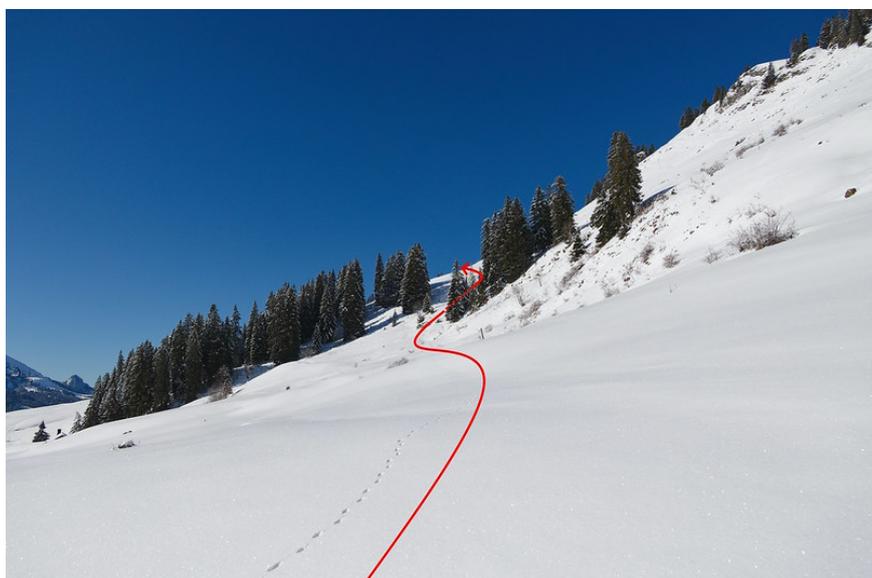
mont ». Voilà une preuve amusante que même les collines méritaient une dénomination dans la région !



Manteau neigeux vierge sur la route entre Sonlomot et Neusille.

sillon dans cette poudreuse parfaite qui accueillait mes pas avec un silence feutré.

D'un faux plat, j'ai rapidement gagné le col de Sonlomot, où trônait un poteau signalétique du tourisme pédestre, un repère solitaire dans ce paysage hivernal figé dans le temps. La route d'alpage serpentait ensuite au pied de Planachaux. Environ un kilomètre plus loin, j'étais face au chalet de La Neusille. J'aurais pu poursuivre sur la piste tranquillement, mais l'envie d'explorer m'a poussé à opter pour une escapade en direction est-sud-est à travers les pentes vierges. Après avoir contourné un bosquet par la droite, j'ai retrouvé la route forestière vers 1600 mètres, non loin d'un chalet. Cette variante ne m'avait pas vraiment fait gagner de temps, mais le plaisir de l'aventure avait été incomparable.



Tracé approximatif depuis Neusille.



Chalet de Linderrey.

De Sonlomot à Planachaux

La face sud-est de Planachaux dominait désormais l'horizon au nord-est. J'ai suivi la route d'alpage située à gauche du chalet d'alpage. Je m'attendais à y trouver des traces anciennes, mais le manteau neigeux était intact. Seul au monde au milieu de cette immensité blanche, j'ai savouré le privilège de tracer mon propre

Plus loin, la piste n'était plus qu'un étroit sentier, parfois difficilement discernable sous l'épaisse couche neigeuse. Malgré cela, j'ai atteint un poteau indicateur à 1670 m, dominant le chalet de Linderray, sans encombre.

Là, une surprise m'attendait : une trace de ski montait depuis La Marmette et filait vers Planachaux.

J'évite habituellement de piétiner les traces de peaux de phoque par respect pour le travail des skieurs, mais la configuration des lieux m'a contraint à emprunter ce sillon pratique jusqu'à environ 1730 mètres d'altitude.

Le sentier pédestre, caché sous la neige, continuait ensuite vers le nord-est. Préférant éviter la traversée de la



Le sommet de Planachaux.

pente dépassant les 30°, j'ai choisi de dessiner de larges lacets en direction de P. 1888. Vers 1840 mètres d'altitude, j'ai contourné par la droite la zone rocheuse qui semblait vouloir défendrer ce sommet sans nom, avant de gagner la crête qui le relie à Planachaux. Cette ascension traversait des pentes qui dépassaient légèrement les 30°, justifiant ainsi la cotation WT4- de la course.

Le sommet, encore distant de 500 m, semblait pourtant à portée de main. En longeant la crête enneigée, j'ai foulé le point culminant de Planachaux une vingtaine de minutes plus tard. Là, le panorama a surpassé toutes mes attentes : au nord et à l'est, le Pays d'Enhaut s'étendait sous le massif du Vanil Noir dans une harmonie parfaite ; au sud, le lac de l'Hongrin scintillait au pied du Gros Van et du Mont d'Or tandis que la Tour de Famelon, la Tour de Mayen et la Tour d'Aï se dressaient un peu plus lointaines ; à l'ouest, les Rochers de Naye et la Dent de Jaman sculptaient l'horizon d'une manière saisissante. Un spectacle qui récompensait amplement tous les efforts fournis.



Le chalet de Planachaux (P. 1797).



Le lac de l'Hongrin dominé par le Gros Van et le Mont d'Or. Sur la droite, Tour de Famelon, la Tour de Mayen et la Tour d'Äi.

Planachaux : alpage ou sommet ?

Le toponyme Planachaux associe les termes « *Plan* » et « *Chaux* ». Le premier désigne, en montagne, un plateau gazonné. Le second, dérivé du gaulois « *calmis* », indique, dans les Préalpes et les Alpes, un pâturage en montagne situé au-dessus de la limite des forêts. Ainsi, Planachaux signifie « *pâturage en montagne relativement plat* ».



Aucune trace entre Le Plaudri et P. 1571.

Mais pourquoi ce nom désigne-t-il un sommet ? Il s'avère que sur la carte Dufour (réalisée entre 1845 et 1864) P. 1888 portait déjà le nom de Planachaux. Ensuite, les premières éditions de la carte Siegfried (datant du début du XXe siècle) désignaient cette même cime comme « *Pointe de Planachaux* », tandis que l'alpage adoptait simplement le nom « *Planachaux* ». Ce n'est qu'après quelques années que P. 1926 fut baptisé « *Beau Regard* », peut-être en raison de son panorama exceptionnel. À la fin des années 1950, les nouvelles cartes de la Suisse ont attribué le nom « *Planachaux* » à la fois à l'alpage et aux deux sommets (P. 1888 et P. 1926) créant une certaine confusion toponymique. Finalement, en 2018, l'alpage a perdu son identité, laissant à P. 1926 l'exclusivité du nom.

De Planachaux à La Lécherette

Après avoir savouré le panorama exceptionnel et avalé mon en-cas, j'ai entrepris la descente en suivant le même itinéraire qu'à la montée. Mes propres traces m'ont guidé jusqu'à environ 1800 mètres d'altitude. Là, je n'ai pas résisté à



Le chaînon formé par (de droite à gauche) le Pic Chaussy, le Châtillon, Le Tarent et La Pare.

l'envie de dévaler la pente vierge et immaculée jusqu'à Linderrey, profitant de cette sensation unique de glisse dans la poudreuse. Aucun autre détour n'a « *perturbé* » mon retour au chalet de Sonlomot.

Au niveau de ce dernier, j'ai découvert une trace de raquettes fraîche qui suivait la route, inexistante le matin. Ce fut un soulagement bienvenu, mes jambes accusant la fatigue d'avoir brassé tant de neige profonde durant des heures. Hélas, ce répit fut de courte durée, car le damage s'estompait net sous le chalet du Plaudri. En réalité, la trace bifurquait vers les Monts Chevreuils, mais je n'avais ni l'envie ni l'énergie de remonter jusqu'à là-haut après cette longue journée. Me retrouvant contraint d'ouvrir de nouveau la voie sur un kilomètre supplémentaire, j'ai progressé dans un silence profond, rompu seulement par le doux craquement de la neige sous mes pas et le souffle de ma respiration.

À P. 1571, j'ai retrouvé avec joie la route damée, un luxe inattendu. Débarrassé de mes raquettes, devenues superflues sur cette surface préparée, j'ai regagné La Lécherette par le même itinéraire qu'à la montée. Contrairement au calme matinal, la piste grouillait de vie : raquettistes enthousiastes, skieurs profitant des conditions idéales, randonneurs souriants, jeunes lugeurs traînés par des adultes patients. Tous savouraient cette magnifique journée ensoleillée dans un cadre enchanteur.

Bibliographie

- [CASa] CAS. *Monts Chevreuils 1749 m : De La Lécherette*. URL : <https://www.sac-cas.ch/fr/cabanes-et-courses/portail-des-courses-du-cas/monts-chevreuils-4066/randonnee-en-raquettes/de-la-lecherette-1904/> (visité le 25/03/2025).
- [CASb] CAS. *Planachaux 1925 m : De La Lécherette par le col de Sonlomont*. URL : <https://www.sac-cas.ch/fr/cabanes-et-courses/portail-des-courses-du-cas/planachaux-1407/randonnee-en-raquettes/de-la-lecherette-par-le-col-de-sonlomont-2003/> (visité le 25/03/2025).
- [CAS12] CAS. *Echelle CAS pour la Cotation des Courses en Raquettes*. 2012. URL : https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung_und_Wissen/Tourenplanung/Schwierigkeitsskala/Echelle-CAS-cotation-courses-raquettes.pdf (visité le 21/12/2023).
- [Sut09] Henry Suter. *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 18 déc. 2009. URL : <http://henrysuter.ch/glossaires/toponymes.html> (visité le 18/02/2025).